

03.12.2004 - 14:30 Uhr

Energie-bois Suisse en faveur d'une taxe sur le CO2*Zurich (ots) -*

Afin d'apporter une contribution à la lutte contre des inondations, des sécheresses et des ouragans toujours plus fréquents, la direction d'Energie-bois Suisse est unanimement favorable à l'introduction d'une taxe générale sur le CO2, telle que mise en consultation par le Conseil fédéral. Il y a longtemps qu'une taxe sur le CO2 devrait être prélevée sur le mazout en Suisse, où le pétrole est beaucoup moins cher que dans les pays voisins. La société doit se préoccuper d'économiser le pétrole, une matière première précieuse, constituant la base de milliers de produits d'usage courant. Il convient d'éviter dans la mesure du possible d'utiliser du pétrole pour le brûler. Dans le contexte actuel, il importe donc de remplacer le mazout par d'autres énergies, comme celle fournie par le bois. Il pousse assez de bois dans les forêts suisses pour chauffer un million supplémentaire de logements modernes. Le bois est neutre par rapport au CO2. Chaque chauffage à bois est bénéfique à notre climat et renforce l'économie politique. L'argent investi reste dans la région et dans le pays. Energie-bois Suisse espère que les décideurs des milieux politiques et économiques sauront saisir l'opportunité offerte par l'énergie du bois. La taxe sur le CO2 est un signe clair donné en faveur d'un approvisionnement en énergie durable pour notre pays. Elle constitue donc un instrument particulièrement important, efficace et favorable à l'économie.

Contact:

Holzenenergie Schweiz
Seefeldstrasse 5 A
8008 Zürich
Tel. +41/1/250'88'11
Fax: +41/1/250'88'22
E-Mail: info@holzenenergie.ch
Internet: [www. Holzenenergie.ch](http://www.Holzenenergie.ch)

ou

Ursula Jacques
Büro für Kommunikation & Medienarbeit
Tel. +41/1/980'60'65
Fax: +41/1/980'60'68
E-Mail: ujacques@bluewin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003923/100483337> abgerufen werden.